

## BILLETS D'AFRIQUE N° 66 - JANVIER 1999

## ACTUALITÉ

*L'actualité franco-africaine est, depuis un mois, surchargée - du Sommet du Louvre à la publication du rapport de la Mission Rwanda, en passant par les farces électorales en Guinée et au Gabon, la reprise de la guerre civile à Brazzaville et à Djibouti, etc., etc.*

*Sans compter quelques heureuses nouvelles "périphériques", comme les ennuis judiciaires de Pinochet (une première, même si elle est disputée), ou la promesse arrachée à Jacques Chirac d'une ratification rapide du statut de la Cour pénale internationale.*

*Il faudra nous excuser si nous peinons à suivre le rythme. La critique de fond du Sommet du Louvre fait l'objet, rappelons-le, d'un épais "Dossier noir" : Sécurité au Sommet, insécurité à la base (L'Harmattan).*

*C'est notre autre publication, Afrique Info (n° 13), qui rend compte du "contre-sommet" organisé le 27 novembre par Agir ici et Survie. Neuf représentants de la société civile ou des oppositions aux dictatures africaines y ont exposé une autre vision de la « sécurité » et de l'avenir de l'Afrique.*

*La publication du rapport de la Mission parlementaire, Enquête sur la tragédie rwandaise, fait l'objet d'un Billets spécial, n° 66 bis. On y commente et illustre le divorce entre l'innocence proclamée par le président de la Mission, Paul Quilès, et le millier de pages qui, malgré certaines esquives, accable le système de décision franco-africain. A suivre.*

*Le système tangué. A propos du scrutin gabonais, Le Monde dénonce dans un éditorial la persistance de « la Françafrique ». Peu à peu, ce magma occulte de criminalité politique et financière échappe à la dénégation, est identifié et dénoncé comme tel.*

*Il reste aux peuples africains, dont les indépendances ont été trop souvent confisquées ou fourvoyées, à parler et construire leurs propres légitimités politiques. Ce fut une sorte de leitmotiv dans les propos des participants au "contre-sommet".*

## SALVES

## Un Sommet pour la gloire

Record battu : 49 pays africains sur 53 ont accepté de se rendre au Sommet du Louvre, dont 34 représentés par leur Président. Les 40 millions de francs dépensés auront satisfait certain amour-propre : c'est « une revanche éclatante sur ceux qui avaient déjà enterré [la] politique africaine [de la France] au profit de l'arrivée triomphale des Américains » exulte un diplomate (L'Humanité, 27/11/1998).

La persistance de ce séculaire "syndrome de Fachoda" devrait tempérer l'optimisme de ceux qui voient déjà venus « un bouleversement majeur » ou « des changements radicaux » (La Croix et Le Monde, 28/11/1998) dans les relations franco-africaines.

Le vrai bouleversement serait le remplacement des shows France-Afrique - cette sorte de foire médiatique de légitimation mutuelle, dans une ambiance de paternalisme nostalgique - par des Sommets Europe-Afrique. Ce dont, dit-on, Lionel Jospin serait partisan. Mais le seul fait d'énoncer cette perspective, quasi utopique, montre le chemin qui reste à parcourir avant le début du changement.

## Un Sommet pour rien

La réunion du Louvre, à mi-chemin du loto de l'aide publique et du concours de culturisme ou de beauté politiques, n'était guère propice à ce qu'on traite de son objet officiel : l'épineuse question de la sécurité en Afrique. A vrai dire, le spectacle de la guerre en ex-Zaïre, mettant aux prises une dizaine de pays au cœur du continent, obsédait les esprits un tant soi peu disponibles. Jacques Chirac s'est donc improvisé « Monsieur bons offices ».

Les protagonistes n'ont pas voulu insulter leur hôte : ils ont fait semblant de s'incliner devant son forcing et promis un « accord de parole » - tandis que Kabila continuait d'injurier copieusement, racialement, ceux avec lesquels il était censé faire la paix (cf. *Ils ont dit*). Retour, donc, à la case départ.

Mais la presse pouvait titrer : *La promesse d'un cessez-le-feu au Congo sauve le sommet de Paris* (La Croix, 01/12/1998). C'est donc à l'aune de cette promesse qu'il convient de mesurer le résultat du Sommet.

## Eyadema pour toujours

Nous ne croyions pas si bien dire en ouvrant nos derniers *Billets* sur le couple Chirac-Eyadema : c'est en effet le président togolais désavoué - par son peuple, mais pas par l'Elysée - que son homologue français a reçu le premier, lors du ballet de rendez-vous précédant le Sommet du Louvre. Et ce couple présidentiel, aux anges, irradiait les photos officielles. Eyadema n'aura pas fait le voyage pour rien.

Les Togolais auront compris, par contre, le cas que faisait Jacques Chirac de leur déplacement aux bureaux de vote.

## Déby se porte pâle

Souffrant officiellement d'une colopathie, le président tchadien s'est fait excuser au Sommet du Louvre. En réalité, à part l'Elysée et le ministère de la Défense (cf. *A fleur de presse*), l'exécutif français est exaspéré par le raidissement autoritaire du général Déby et ses querelles de clan (La Lettre du Continent, 03/12/1998). La scandaleuse incarcération du député Yorongar noircit encore le tableau. De même que les menaces répétées sur sa vie, et sur les délégués de l'ONU venus le visiter.

Tout cela ne peut que retarder l'accord de la Banque mondiale au projet pétrolier - ce qui irrite Exxon, Elf, Bouygues et Bolloré (ces deux derniers vivement "intéressés" à la construction du pipe-line Tchad-Cameroun).

Certes, le régime a obtenu le ralliement de ce qui reste de la rébellion sudiste (les FARF), après en avoir massacré une partie. Mais d'autres guérillas naissent au même moment... Pillage et exactions ne construiront jamais un Etat.

## Ils ont sauvé le soldat Bongo

C'est plus que jamais clair. La première des équations de la Françafrique s'écrit : Gabon = Bongo. La sécurité des deux termes est assurée par l'armée française et une Garde présidentielle surarmée, encadrée par des Français. Pour la forme, on ressort tous les cinq ans une machine électorale *made in France*. La machine vote massivement Bongo. Le miracle informatique - rodé en maints pays d'Afrique - multiplie les électeurs et les votants, transforme une minorité en majorité, une défaite ou un ballottage en victoire. Avec 4 chiffres significatifs : 66,55 %.

Pourquoi lésiner ? La majeure partie de la classe politique française est vendue corps et âmes à Bongo : elle ne cache plus guère le transit des valises à billets (cf. *A fleur de presse*) ; elle défile ouvertement dans la suite gabonaise de l'hôtel Crillon.

En France, la réélection d'Omar serait peut-être passée comme une lettre à la poste, dans l'indifférence des médias, si l'avocat de Bongo, le foccartissime Robert Bourgi, n'avait voulu trop en faire. Aux frais de la princesse (pardon, de l'émir), il a dépêché une escouade d'"observateurs" peu crédibles : 13 gens de robe, dont l'avocat élyséo-africain Francis Szpiner ; et, malencontreusement, le magistrat Georges Fenech.

Car ce peu médiatique président de la très droitière Association professionnelle des magistrats (APM) venait d'être projeté malgré lui au faite de l'actualité, par la provocation antisémite de l'un de ses adhérents, Alain Terrail. Cet avocat général à la Cour de cassation avait osé écrire dans le bulletin de l'APM : « *Tant va LEVY au four... qu'à la fin il se brûle* ».

Rappelons-le (cf. *Billets* n° 63), Albert Lévy est ce magistrat provençal qui voit des fascistes à la mairie de Toulon, de la corruption en Côte d'Azur, et autre chose que de petits voyous derrière l'assassinat de la députée Yann Piat. Du coup, tout un magma fascisant (francs-maçons d'extrême-droite, sectes templières ou "solaires", milieux para-mafieux) veut enfermer ce "fou" - sinon le brûler. Tout cela n'est pas si éloigné de l'Afrique, où de tels magmas ont leurs correspondants.

Bref, une bouffée raciste en France, révélatrice d'un début de gangrène du corps judiciaire, médiatise la virée néocoloniale d'une curieuse Association internationale pour la démocratie - également présidée par Georges Fenech. Objet de l'excursion : valider, avec douze apôtres du bon droit, l'élection forfaitaire d'Omar Bongo.

Trop, c'est trop. Le Parti socialiste se fend d'un communiqué : « *Les relations entre la France et l'Afrique ont changé [?]. Il serait dommage que seuls certains milieux politiques français ne s'en soient pas aperçus* ». Sous le titre *Françafrique, rien ne change*, *Le Monde* (9/12/1998) s'indigne : « *dédain pour la démocratie africaine* », « *mallette d'argent liquide* », « *mascarade organisée sous couvert de l'ambassadeur de France à Libreville* ». Et d'ajouter : « *On attend de Jacques Chirac [...] qu'il se désolidarise nettement de telles pratiques* ».

On peut sans doute attendre longtemps.

### Conté contre Condé

En **Guinée**, la réélection surréaliste du président Lansana Conté est du même tabac que celle de Bongo au Gabon. En plus brutal. Plutôt que d'essayer de faire avaler le résultat par des togés noirs, Conté a préféré boucler le pays et interner préventivement son challenger le plus connu à l'étranger, Alpha Condé. Cette prise d'otage d'un candidat est une première. Celui-ci est bien en peine, depuis sa prison, de dénoncer la fraude électorale du 14 décembre.

Et ce n'est pas RFI qui va le faire (cf. *A fleur de presse*) : à Conakry aussi, l'ambassadeur de France veille au "politiquement correct". C'est-à-dire la réélection tranquille du général Conté, au premier tour, avec 56,12 % des suffrages.

Dans ce pays que Sékou Touré transforma longtemps en prison, on n'est pas rassuré de voir resurgir de détestables pratiques carcérales (tortures, disparitions). Et l'on n'est pas tranquille sur le sort d'Alpha Condé.

### Sassou échoue

Nous le signalons depuis plusieurs mois : Sassou Nguesso a été incapable de mettre un contenu derrière l'image rassembleuse que lui a fabriquée tout un orchestre de communicants. Son discours de réconciliation nationale achoppe sur la politique du ventre, et sur la répression des populations du Sud par des forces étrangères, souvent peu recommandables.

L'arrestation de trois membres du Conseil constitutionnel pour « *complicité de génocide* » achève de discréditer ce discours.

Ce n'est pas de conférer à l'hôtel Bristol (26/11/1998) avec les "huiles" du Parti socialiste, ni de se faire conseiller par *Jacques Attali & Associés* (*La Lettre du Continent*, 03/12/1998) qui pourra remédier à cette faillite...

Hors quelques barbouzes ou mercenaires français, le principal soutien militaire de Sassou venait d'un corps expéditionnaire angolais. La rapide dégradation de la situation en Angola (cf. *A fleur de presse*) conduit à l'amenuisement de cet appui.

Du coup, l'arc des opposants à la restauration du général-dictateur monte en tension. Une partie du pays et de Brazzaville échappe désormais au contrôle du régime. Seule alternative à une nouvelle et sanglante guerre civile : réinventer la Conférence nationale souveraine.

**Rectificatif** : Nous avons évoqué dans *Billets* n° 64 le meurtre au Congo-Brazza du commerçant Serge Normal. Il s'agit en fait de Sébastien Baunga, surnommé Sergent Normal.

### Guerre ethnique à Djibouti

Depuis deux décennies, Hassan Gouled Aptidon a placé Djibouti sous la férule de son clan issa. Les autres clans issas et la population afar sont exclus du pouvoir réel<sup>1</sup>. Dictatorial et corrompu comme nombre de régimes français, celui de Djibouti s'enfonce dans l'impasse politique et sociale.

La France est très investie dans ce petit pays, où elle conserve sa principale base africaine (plus de 3 000 hommes). Mais elle semble avaliser l'influence militaire grandissante du grand voisin éthiopien (pour lequel le port de Djibouti est un débouché vital).

Excédés, une partie des Afars renouent avec la révolte armée, sous la bannière du FRUD (Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie), présidé par un opposant historique, Ahmed Dini.

Avec les véhicules tout terrain et les canons éthiopiens, les troupes d'Hassan Gouled ont décidé de "nettoyer" la partie nord du pays.

Plusieurs zones auraient été déclarées « *périmètres de libre meurtre* » à l'encontre des populations qui n'auraient pas déguerpi avant le 30 novembre 1998. La région hostile est menacée d'un blocus alimentaire et sanitaire total. Deux chefs de tribus ont été fusillés le 18 novembre.

L'armée française prête ses barges à cette opération. Au moment même où, à Paris, Jacques Chirac célébrait solennellement le cinquantenaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme...

1. Cf. Agir ici et Survie, *Sécurité au Sommet, insécurité à la base*, L'Harmattan, 1998, p. 53-58.

### Anjouan de mal en pis

Après avoir fait sécession du reste de l'archipel, l'île comorienne d'Anjouan s'est elle-même divisée<sup>1</sup>. Deux camps s'y déchirent : celui du "Président" de l'île, Foundi Abdallah Ibrahim, qui songeait à renouer les négociations avec le gouvernement comorien de Moroni (seul reconnu internationalement) ; celui de Chamassi Saïd Omar, "Premier ministre" limogé.

Porté par des milieux royalistes ou d'extrême-droite française, Chamassi rêve toujours d'obtenir un "rattachement" à la France, sur le mode de l'île voisine de Mayotte.

Les milices des deux camps se sont durement affrontées, faisant plus de 60 morts.

Pendant ce temps, en Grande Comore, la succession de feu le président Taki semble s'être décidée beaucoup plus à Paris qu'à Moroni. Une mauvaise habitude. Du coup, le Premier ministre Abbas Djoussouf, désigné par le président intérimaire Ben Saïd Massoude, pilote une coalition dont on a bien du mal à croire qu'elle sortira le pays de ses pratiques ruineuses - à tous points de vue.

1. L'île de Mohéli, après avoir fait sécession comme Anjouan, a réintégré le giron comorien.

### Image contestée

Depuis qu'en 1987 **Blaise Compaoré** a "rectifié" son ami et camarade Thomas Sankara, le pouvoir burkinabé a changé de visage. La nouvelle Constitution de 1991, la liberté de la presse et le programme d'ajustement structurel font aujourd'hui de son "Excellence" Blaise Compaoré l'un des meilleurs élèves des préceptes de La Baule et Bretton Woods réunis.

Ses excellentes relations avec Jacques Chirac, Charles Pasqua et la Françafrique, ainsi que les difficultés de l'opposition, lui permettent d'espérer la longévité politique d'un Bongo ou d'un Eyadema. D'autant qu'il vient d'être réélu le 15 novembre, apparemment "dans un fauteuil" : 87,5 % des voix - les principaux challengers ayant boycotté un scrutin inéquitable.

On en oublierait la face sombre du personnage : la disparition des gêneurs, l'alliance avec le "seigneur de la guerre" libérien Taylor, et les profits subséquents.

Le dimanche 14 décembre, Norbert Zongo, directeur du journal *L'Indépendant* - qui méritait bien de son titre - est retrouvé mort carbonisé dans sa voiture avec deux de ses collaborateurs. Ses positions antigouvernementales, les rumeurs de complot à son égard ainsi que les traces de balles retrouvées dans la porte arrière jettent le trouble sur les circonstances de sa mort.

Le 17 mars, dans un éditorial *Au-delà de la Mort*, il avait dénoncé « *les assassins de l'ombre* » : « *depuis 1983, c'est de la Présidence que l'on tue. C'est à la Présidence que l'on a toujours regroupé des hommes louches. A certains, on a distribué des armes lors des grèves, parce qu'on veut régner éternellement* ».

Le lendemain de la mort de Zongo, à Ouagadougou, des manifestations étudiantes dégénèrent. Un bus du parti présidentiel est saccagé. L'Université est fermée.

Le surlendemain, les troubles gagnent Koudougou, troisième ville du pays. Celui qui, quinze jours plus tôt à Paris, posait déjà en sage de l'Afrique, est à un tournant.

### Fortune contestée

Les excès prédateurs et claniques du régime mauritanien accroissent la marginalisation d'une majorité de la population. Une opposition multiforme commence à demander des comptes au président Ould Taya, et plus précisément sur sa fortune à l'étranger. Sacrilège ! Quatre impudents ont été embastillés.

### Bonnes fortunes

Exit le couple Bolloré-Bouygues, virtuel pachyderme en Françafrique (transports, tabac, plantations,... d'un côté ; béton, eau, électricité, téléphone, médias... de l'autre). **Bolloré** a lâché prise. Mais ce n'est pas forcément mieux pour les pays d'accueil. Grand ami de Jacques Chirac, rapidement devenu l'homme le plus riche de France (derrière une femme, Liliane Bettencourt), **François Pinault** a repris la participation de Bolloré dans le groupe **Bouygues**. Or, Pinault, c'est aussi le négoce du bois, et deux comptoirs de distribution en Afrique, la CFAO et la SCOA...

Pendant ce temps, avec l'argent reçu de Pinault, Vincent Bolloré a pris 20 % du groupe Pathé, qui contrôle entre autres le quotidien *Libération*. Le « petit prince » français, très investi auprès du président congolais Sassou Nguesso, recherche-t-il une façade médiatique ?

### Lubrifiant

La mission d'information parlementaire sur les activités des compagnies pétrolières a commencé ses travaux à l'Assemblée nationale. Total s'inquiète des accusations émises à propos de son engagement en Birmanie, une narcodictature qui ne répugne pas au travail forcé. Un fâcheux précédent pour un groupe qui va se retrouver fortement investi en Angola, après le rachat du groupe belge Pétrofin.

Au même moment, l'on apprend que le directeur de la communication de Total, Jo Daniel, quitte ses fonctions pour rejoindre le cabinet du président de l'Assemblée nationale Laurent Fabius (*Réseau Voltaire*, 4/11/1998).

### Pipe-line

L'écrivain Mongo Béti et le journaliste Aimé-Mathurin Moussy, tous deux camerounais, ont créé le 13 novembre à Yaoundé l'association *SOS Libertés et Nature* contre les dégâts écologiques et politiques causés par les multinationales qui exploitent les matières premières africaines - principalement le pétrole.

Elles lancent une première campagne, *No freedom, No pipe-line*, sur le principe du donnant donnant : la livraison du pétrole contre la fin des dictatures liberticides. Un superbe troc.

### Racisme ordinaire

Selon le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), section Aéroports de Paris (ADP), « à Roissy, tous les jours, des étrangers interpellés, expulsés et reconduits à la frontière sont maltraités et se heurtent à un racisme chronique parfois très violent ».

Un médecin, chef de service, a été mis en examen le 6 août 1998, sur plainte d'un Guyanais. Il aurait enfoncé trois fois son doigt, puis sa main entière dans l'anus de ce "basané". L'un de ses collègues de Roissy affirme avoir vu ce médecin, lorsqu'il était étudiant, « débrancher des malades en réanimation puis entonner des chants nazis ». Un autre témoin, invité il y a quelques années par le même personnage, assure s'être retrouvé au milieu d'anciens nazis belges. Agapes et libations se seraient poursuivies par une "commémoration" à l'emplacement de l'ancien camp de déportation de Drancy.

Pourtant, ce médecin-chef suit depuis des années les séminaires de l'IHESI (Institut des Hautes études en sécurité intérieure). Il semble être au mieux avec le "gratin" d'ADP. Selon un cadre, on croirait à certains moments qu'il « est le patron de Roissy ».

Il se vante d'être l'ami de longue date de membres du parquet de Bobigny. L'un d'eux aurait annoncé à un journaliste qu'il comptait prendre prochainement une réquisition de non-lieu. Selon un policier, l'inculpé « est devenu une pièce maîtresse dans la théorie des dominos chère à certains services. Il menace d'entraîner d'autres personnes dans sa chute, car d'autres "cadavres sont dans le placard" du service médical d'urgence ».

### Chaud et froid

Tous les démocrates, toutes les victimes des dictatures s'étaient mises à aimer les Lords britanniques, qui rattrapaient par son passé le sinistre Pinochet. Ce n'est pas à la vie du vieux criminel qu'on en veut, mais à sa morgue - et à celle de ses semblables. La voir atteinte est déjà jubilatoire.

Mais les avocats en tout genre de cette "victime expiatoire" ont tôt fait de nous rappeler que la lutte pour une justice transfrontalière n'en est qu'au commencement.

### Bons points

\* Bravo aux 500 élus qui ont appelé le gouvernement à « reprendre le dialogue », à « sortir de cette impasse » que constitue le rejet dans la clandestinité de 60 000 sans-papiers déboutés de la régularisation.

\* Après une année de discussions discrètes, *Amnesty International* et *Pax Christi* ont amené Shell et d'autres grandes entreprises néerlandaises à signer un document où elles reconnaissent « l'obligation de promouvoir le respect » des droits de l'homme et des libertés fondamentales (*Libération*, 10/12/1998). Un début. A quand Elf et Total ?

(Achevé le 20/12/1998)

## ILS ONT DIT

### FRANCAFRIQUE

« Je ne vais pas vous faire la comptabilité des munitions, des équipements, des réparations de véhicules, des heures d'avion qui ont servi à convoier des équipements divers y compris des gilets pare-balles, des rations alimentaires, des fusées éclairantes, etc. C'est de la mauvaise foi que de dire que l'armée française a lâché l'armée sénégalaise ou le Sénégal dans cette opération [*d'intervention en Guinée-Bissau*] ». (**André LEWIN**, ambassadeur de France à Dakar. Interview au *Nouvel Horizon* (Dakar) du 27/11/1998).

[*Nous sommes heureux que l'ambassadeur confirme l'ampleur de l'ingérence française en Guinée-Bissau, par Sénégal interposé. Nous étions si seuls en France à informer sur ce sujet que l'on aurait pu nous taxer de « mauvaise foi ». Mais puisqu'une Excellence le dit...* ].

« Nous maintenons avec une totale clarté les liens qui nous attachent de longue date à des pays amis, pour autant que ceux-ci le souhaitent. Je parle des accords de défense contre les menaces extérieures, mais je parle aussi de nos forces prépositionnées dans différents pays africains ». (**Jacques CHIRAC**, discours du 27/11/1998 au Sommet du Louvre).

[*Un décodeur s'impose. La « totale clarté » est celle de la nuit noire. Les « pays » amis sont plutôt leurs dirigeants. Les menaces « extérieures » sont presque toujours intérieures. Et quand les pays « amis », très clairement, « souhaitent » virer le garde-chiourme imposé par Paris - Eyadema au Togo par exemple - on s'assoit sur leur volonté. Bref, la « défense » en question est celle de l'éléphant. Comme dit la comptine, « ça trompe énormément »].*

« Jamais l'insécurité du fait de la guerre et de la pauvreté n'a autant affligé l'Afrique qu'à l'heure où nous nous réunissons ici ». (**Kofi ANNAN**, Secrétaire général de l'ONU, discours au Sommet du Louvre).

[*De quoi gâcher l'autosatisfaction de quatre décennies postcoloniales*].

« Est-ce une rencontre pour buveurs de champagne ? Ils parlent de "sécurité", mais dans la société camerounaise, celle-ci débute par le droit à la vie, non ? Or celui-ci ne cesse d'être bafoué : il y a l'insécurité alimentaire pour une large partie du peuple ; l'insécurité de l'éducation (et son corollaire : la clochardisation de l'enseignement) ; l'insécurité physique, les agressions étant devenues le lot

quotidien des Camerounais, au terme d'une dérive qui fait que ceux qui sont censés assurer notre sécurité sont les mêmes qui arment les tueurs ». (**Pius NJAWE**, directeur du *Messenger* (Douala), le 27/11/1998 au "contre-sommet". Cité par *L'Humanité* du 30/11/1998).

« Bonsoir Papa.

[...] J'ai réuni vendredi l'équipe de magistrats et d'avocats qui, dès le 2 décembre, sera sur place à Libreville. Je vous adresse copie de la lettre que j'envoie ce jour à l'ambassadeur de France à Libreville. Est-il utile de vous dire combien vous manquez à ce sommet France-Afrique. ? [...]

Je suis sûr [...] que Jacques Chirac, en jetant un regard circulaire lors des réunions et des réceptions, doit se dire : "Mais est-il possible qu'Omar ne soit pas là, que nous puissions nous réunir sans lui... ?"

Allez Papa, vous nous reviendrez, et vous lui reviendrez à Paris en triomphateur des élections du 6-12-98 [...].

(**Robert BOURGI**, avocat d'Omar Bongo et de feu Mobutu, ex-homme de confiance de Foccart. Lettre à Bongo du 28/11/1998, publiée par *Le Monde* du 09/12/1998).

[Bref, une histoire de revenu. Et de familiarité].

« Il est indispensable, compte tenu de la vocation africaine de la France, incontestable et incontestée, que le président de la République dispose d'une cellule africaine étoffée [...].

La légitimité de cette cellule réside dans les liens étroits et historiques existant entre la France et les pays africains et dans leur caractère stratégique face à l'ingérence américaine et à l'actuelle cohabitation, qui nuit à la cohérence de la politique africaine de la France ». (**Maurice ROBERT**, in *Le Figaro* du 27/11/1998).

[Fondateur du Sdece (l'ancêtre de la DGSE) en Afrique, ancien patron du service secret d'Elf puis ambassadeur au Gabon, Maurice Robert préside le Comité d'orientation (en arrière, toute !) du Club 89 - la vieille garde du RPR. L'avocat Robert Bourgi est un pivot de ce Club].

« - **Un reporter de Capital** (sur M6, 29/11/1998) : C'est quand même malheureux qu'ils [les Brazzavillois] se soient massacrés avec notre argent !

- **Un conseiller d'Elf** : Dans ce cas, oui, c'est un gâchis. Mais nous ne sommes pas des sentimentaux ! Nous sommes des gens réalistes, qui gagnons de l'argent : avec qui, ça nous est égal ».

« Je suis fier de prêter mes bons offices [...] aux présidents Eyadema du Togo, Sassou Nguesso du Congo-Brazzaville, ou Bédié de Côte d'Ivoire. [...] Je suis une sorte d'intercesseur entre eux et les médias. [...] Si je travaille avec le président Eyadema, par exemple, c'est pour seconder à ma manière un homme d'Etat que je respecte. Et aider, à travers lui, la population du Togo ». (**François BLANCHARD**, "communicant" - tendance RPR - de la société *Image et Stratégie* de Thierry Saussez. In *Le Figaro* du 09/12/1998).

[Le problème, c'est qu'Eyadema n'est pas très transparent, et qu'en passant « à travers lui » l'aide à la population se réduit à néant].

« J'ai jadis vendu des assiettes et des tissus. Aujourd'hui, je vends des chefs d'Etat. Ce qui compte, c'est l'emballage ». (**Le même**, sur RFI, le 30/11/1998).

[Les journalistes qu'emmène Blanchard chez ses amis chefs d'Etat sont d'ailleurs « emballés » : caviar, langouste, champagne rosé. Pour la partie avouable (Le Canard enchaîné, 02/12/1998)].

« Bien sûr, il n'est pas question de passer un contrat [de communication pour Laurent-Désiré Kabila] sans l'accord implicite de l'Elysée : la situation au Congo est trop particulière ». (**Le même**, qui s'est mis sur les rangs. Cité par *Le Monde* du 28/11/1998).

[Le contrat vaudrait cher. D'autant que Kabila ne cesse d'en rajouter dans les stéréotypes racistes. A l'hôtel Intercontinental, devant ses compatriotes, il s'est "lâché" : « Les Tutsis sont traditionnellement sanguinaires. [...] Beaucoup d'hommes ont été tués [à Kinshasa] parce qu'on leur prenait leurs femmes. Comme vous le savez, il y a trop de belles femmes chez nous, et ils n'en ont pas chez eux ! [...] Ils ont amené 1 500 soldats séropositifs pour violer les femmes congolaises » (Cité par *Le Figaro* du 30/11/1998)].

« Les tarifs [des "communicants" en Afrique] sont deux à trois fois plus élevés qu'en France. Un contrat de conseil en communication comprenant, sur un an, deux voyages de presse d'une vingtaine de journalistes français, cinq notes de synthèse et la publication d'une tribune dans un journal français coûtera à l'Etat africain 3 à 4 millions de francs ». (**Un spécialiste**, cité par *Le Monde* du 28/11/1998).

« Je n'ai jamais laissé un costume chez elle [Christine Deviers-Joncour], ni une paire de chaussures [sic]. Elle était une maîtresse, c'est tout ». (**Roland DUMAS**, président du Conseil constitutionnel, cité par *Le Nouvel Observateur* - repris par *Le Monde* du 28/11/1998).

[La réputation d'élégance de ce haut personnage est un peu surfaite. La femme aux 60 millions l'attirait cependant beaucoup : il l'a fréquemment rencontrée et lui a beaucoup téléphoné jusqu'en octobre 1997 - date de péremption du pot de confiture].

« Je voyais bien qu'elle [la même Christine] avait des facilités, mais je ne lui ai pas posé la question [de leur origine]. C'était délicat ». (**Le même**, aux juges d'instruction. Cité par *Le Monde* du 28/11/1998).

[Selon un témoin, il est pourtant venu, avant la transaction, dans la cour de l'hôtel particulier où Christine Deviers-Joncour a acheté, avec l'argent d'Elf, un somptueux appartement de 17 millions].

## JUSTICE ET DEMOCRATIE

« On a souvent coutume de dire que l'Afrique n'est pas prête pour la démocratie. Je m'interroge : a-t-elle jamais été prête pour la dictature ? » (**Wole SOYINKA**, Prix Nobel nigérian, in *Libération*, 7/12/1998).

« Trop de nos leaders ne connaissent que la loi du plus fort. Ils sont égoïstes, instrumentalisent notre diversité ethnique et religieuse

pour semer la haine ». (**Kofi ANNAN**, le 27/12/1998 au Sommet du Louvre. Cité par *Libération* du 28/12/1998) .

« Quand je serai chez moi à Qunu, aussi vieux que les collines des alentours, je continuerai de nourrir l'espoir qu'une nouvelle race de dirigeants est apparue dans mon pays, sur mon continent et dans le monde, qui ne permettra pas que l'on prive quiconque de la liberté, comme nous en avons été privés si longtemps ; qui ne fasse de personne un réfugié, [...] [un être] condamné à la famine [...] [ou] privé de sa dignité humaine, comme nous l'avons été ». (**Nelson MANDELA**, discours à l'ONU, 21/09/1998. In *L'Humanité* du 10/12/1998) .

[*On n'est pas contre un tel eugénisme politique*].

« Je souhaite que la Convention de Rome [instituant une Cour pénale internationale] puisse être rapidement ratifiée par tous les Etats et d'abord bien sûr par la France » (**Jacques CHIRAC**, discours pour le cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, 07/12/1998) .

[*Vos souhaits sont des ordres, Monsieur le Président. D'autant que le Premier ministre, Lionel Jospin, indiquait dès le lendemain : « dans les meilleurs délais, le Conseil constitutionnel sera saisi conjointement pour avis par le Président de la République et par moi-même »*].

« La France est une république bananière. Une campagne législative coûte au minimum 5 millions de francs. Pas un homme politique sur cinquante ne les possède... » (**Jean-Pierre FRANÇOIS**, ami de Roland Dumas depuis 1940, ancien vendeur d'armes et consul honoraire de Panama, banquier en Suisse. In *Libération* du 03/12/1998) .

[*Roland Dumas devant justifier auprès des juges d'une somme de 500 000 F, le banquier a témoigné la lui avoir prêtée. Une broutille*].

## A FLEUR DE PRESSE

### FRANÇAFRIQUE

**La Croix**, *Le sommet de la revanche de Paris en Afrique*, 27/11/1998, (Julia FICATIER) : « Les troupes et l'armement de l'Angola - qui a changé de camp - mais aussi du Zimbabwe et de la Namibie, ont permis à Laurent-Désiré Kabila de garder Kinshasa. Une aubaine transformée en belle revanche par les autorités françaises.

La France se retrouve à nouveau de plain-pied sur le continent grâce à “cette même Afrique des Grands Lacs qui l'avait mise à l'écart sur l'air de « Paris, c'est fini »”, souligne tout réjoui un proche du président Jacques Chirac. [...]

La réconciliation entre la France et la RD Congo [est] ressentie par les autorités françaises comme un véritable pied-de-nez à Washington. Les commentaires vont bon train : “Ah, les Américains avaient annoncé la fin de l'influence française en Afrique. Ils se sont bien trompés ! Voyez, toute l'Afrique accourt à Paris pour parler de ‘la sécurité en Afrique’. Quel beau succès pour ce que les Américains appellent le paternalisme à la française” ».

[*Dans ce contexte narcissique, le forçage diplomatique de Paris pour un accord de paix au Congo-K ne pouvait déboucher que sur un « oui » de politesse - le pourboire au serveur de champagne*].

**La Lettre du Continent**, *Cherche hélicoptères d'urgence...*, 03/12/1998 : « Si Eduardo Dos Santos n'a pas participé au sommet Afrique-France, c'est que la situation politique de son régime est en état d'urgence. De plus en plus contestés [pour leur corruption effrénée], [...] ses proches [...] sont en position délicate. Sur le terrain militaire, l'Unita poursuit inexorablement sa stratégie d'encercllement. [...] Luanda a demandé d'urgence à la France de lui fournir des hélicoptères, dans le cadre d'un accord de coopération militaire. [...] Paris, dont le groupe Elf vient d'obtenir le rôle d'opérateur sur le bloc 32 [...] tandis que Total sera associé sur d'autres blocs très intéressants en eaux profondes, est un peu gêné aux entournures ».

[*La France prendra-t-elle parti dans une guerre civile où les deux camps ont multiplié les massacres de populations ? S'ils sont livrés, il y a toutes chances que les hélicoptères français y concourent. Avec, comme au Rwanda, des “instructeurs” à côté du pilote-mitrailleur ?*].

**Le Monde**, *La France pourrait conclure un accord de défense avec le Tchad*, 03/12/1998 (Jacques ISNARD) : « En 1998, à la suite du retrait de ses forces du Centrafrique, la France a constitué au Tchad un contingent de quelque 980 hommes issus de l'armée de terre et de l'armée de l'air, soit un des plus importants [...] en Afrique. [...]

“La situation intérieure, a estimé le ministre [de la Défense Alain Richard], s'est améliorée, même si éclatent encore ponctuellement des conflits intérieurs d'ampleur limitée, attestant de malaises communautaires et politiques”

M. Richard en tire la conclusion que le moment est proche où il faudra admettre que “les forces françaises au Tchad ont vocation à avoir le statut de forces prépositionnées dans le cadre d'un accord de défense”. [...]

Aujourd'hui, a fait savoir M. Richard aux députés [de la commission de la Défense], “il ne serait pas raisonnable que la France se place en situation de demandeur, mais il semble ressortir des entretiens entre Français et Tchadiens que ceux-ci pourraient demander eux-mêmes la négociation d'un accord de défense” ».

[*On ne s'attardera pas sur l'optimisme du ministre de la Défense quant à l'amélioration de la situation intérieure du Tchad : la France militaire manque totalement d'objectivité par rapport à ce pays.*

Pour elle, est-ce d'ailleurs un Etat indépendant - puisque le ministre Richard décrète d'autorité que le Tchad a « vocation » à recevoir des forces françaises prépositionnées et à “bénéficier” d'un accord de défense. Quant aux Tchadiens qui pourraient « demander eux-mêmes » un tel accord, on peut se poser de sérieuses questions sur leur représentativité.

Survie estime qu'il est inconcevable que la France signe un accord de défense avec un dictateur, responsable de surcroît d'une série de massacres ethniques (avant et après son arrivée au pouvoir)].

**Le Monde**, *Soupçons sur les observateurs des élections gabonaises*, 09/12/1998, (Hervé GATTEGNO) : « Au début de l'été, un familier des dossiers africains avait été interpellé par les douaniers à son retour de Libreville, à l'aéroport de Roissy. Porteur d'une mallette contenant une très importante somme en argent liquide, il avait expliqué que ces fonds provenaient de la “présidence du Gabon” et

qu'ils étaient destinés au Club 89 [tendance archéo-RPR]. Confirmée par plusieurs sources, cette information a été démentie par l'intéressé [sic] lorsque celui-ci a été interrogé par *Le Monde*. A la suite d'un accord intervenu au sommet de l'Etat, cette interpellation n'a entraîné l'ouverture d'aucune enquête ».

[Qui a écrit que les lobbies étaient désormais débranchés du « sommet de l'Etat » ? Comme Maurice Robert (cf. Ils ont dit), Robert Bourgi est un membre éminent du Club 89, instance para-RPR présidée par Jacques Toubon. L'épisode relaté ci-dessus démontre que le financement occulte des activités politiques reste cautionné par l'Elysée].

**Le Canard enchaîné, Le patron d'une radio d'Etat sauvé des eaux**, 02/12/1998 : « Le jeudi 26 novembre au matin, [...] le pédégé sortant [de RFI], Jean-Paul Cluzel, n'a plus qu'à faire ses valises : le gouvernement vient de décider de le remplacer par l'ex-patron de France-Culture, Jean-Marie Borzeix.

Vendredi 27 : le sommet franco-africain s'ouvre à Paris, mais déjà des dîners et rendez-vous "informels" ont eu lieu la veille. Parmi les sujets évoqués : la présidence de RFI, [...] radio très écoutée en Afrique. Une grande partie de quatre coins diplomatique s'engage alors entre l'Elysée, qui veut que Cluzel reste en place, Matignon, plusieurs chefs d'Etat africains [...] et Hervé Bourges, président du CSA [Conseil supérieur de l'audiovisuel], grand copain de certains chefs d'Etat africains.

Le samedi, Cluzel est remis en selle ».

[L'audiovisuel franco-africain restera bien orienté. Ce dont se réjouira par exemple le président camerounais Paul Biya, grand ami d'Hervé Bourges].

## GUERRE DU CONGO-K

**Info-Congo/Kinshasa** (Montréal), *Réarmement des soldats hutus en RDC*, 30/11/1998 : « [Le] rapport de la Commission internationale d'enquête des Nations unies sur le trafic d'armes illégales dans la région des Grands Lacs, concerne le réarmement et le financement, en partie grâce au commerce de la drogue, des soldats des ex-FAR [Forces armées rwandaises] et Interahamwe hutus, réfugiés sur le territoire de la RDC [République démocratique du Congo]. De célèbres ex-FAR et Interahamwe seraient engagés dans ce commerce à Mombasa et à Dar Es-Salaam. [...]

Le rapport estime qu'il y aurait entre 5 et 8 000 ex-FAR et Interahamwe dans le nord de la RDC et 10 000 dans le sud, nombre qui serait continuellement en hausse, puisque de nombreux rebelles hutus convergent vers la RDC de divers pays où ils étaient dispersés : du Congo-Brazzaville, du Soudan, de la République centrafricaine, de l'Angola, du Burundi, du Rwanda, de la Tanzanie, de l'Ouganda et de la Zambie. Et ils recevraient un soutien considérable de la part de certains gouvernements de la région.

En conclusion, le rapport estime que la région des Grands Lacs se dirige vers "une catastrophe avec des conséquences incalculables qui demandent des mesures urgentes, globales et décisives" de la part de la communauté internationale. Les ex-FAR et Interahamwe seraient devenus "un élément important" pour lutter contre le RCD [Rassemblement congolais pour la démocratie, la rébellion anti-Kabila] et ses alliés, le Rwanda et l'Ouganda. A cause de la guerre actuelle, ils ont acquis "une sorte de légitimité" ».

[Et c'est bien la principale catastrophe : les forces coupables du génocide, et qui n'ont pas abdiqué leur idéologie, n'ont jamais été vraiment délégitimées. Du coup, un Kabila peut les utiliser, et être reçu par le Pape et Jacques Chirac].

**La Lettre du Continent, Robert Mugabe le francophile**, 19/11/1998 : « Avec plus de 7 000 hommes au front, les officiers zimbabwéens sont venus ces dernières semaines faire moult emplettes dans les offices français d'armement ».

[La guerre du Congo-Kinshasa ne fait pas que des pertes... ].

## "JUSTICE"

**Libération, Filles piégées dans les soirées tarifées de la haute**, 24/11/1998 (Patricia TOURANCHEAU) : « Selon des témoins, Paul Barril, patron de la société de sécurité privée Secret, a "arrangé l'entrée de filles marocaines en France" et les a réceptionnées à l'aéroport de Marignane, l'été 1995, pour l'émir du Qatar, à sa villa Al Rayan à Cannes. Mouna, qui y a passé deux mois en 1993, a affirmé que, "deux fois, Paul Barril lui avait remis l'argent dans les bureaux de sa société avenue de la Grande-Armée à Paris".

Soumaya a rapporté que le capitaine Barril lui a proposé en 1992 au bar *Le Churchill*, avenue d'Iéna, de "travailler pour lui et d'obtenir des informations sur l'oreiller, contre 50 000 F par mois. Il devait me présenter des personnalités françaises et étrangères. Il m'a dit que c'était risqué. J'ai refusé". Alors qu'il était en garde à vue à la brigade de répression du proxénétisme, Paul Barril avait juré qu'en "douze ans, il n'a jamais vu de prostituées présentées à l'émir et n'a jamais été sollicité pour en trouver". Comme le juge Frédéric N'Guyen n'a jamais reçu l'autorisation du parquet d'explorer les arrivages de Marocaines imputés au capitaine les étés 1995 et 1996, Barril n'a pas été inquisiteur ».

[Comme on l'expose amplement dans le n° 66 bis sur le Rwanda, Paul Barril semble bénéficier d'une immunité universelle et généralisée. Il peut apparemment tout se permettre. Pourquoi ?].

**Libération, Ce beau linge blanchi à la banque de l'ombre**, 10/12/1998 (Renaud LECADRE) : « Jean-Louis Chanas, ancien responsable du service Action de la DGSE, a poussé l'amitié jusqu'à devenir administrateur du Fondo [sociale di cooperazione europea, FSCE<sup>1</sup>]. Chanas est, dit-on, l'un des anciens de la Piscine [la DGSE] qui a le mieux réussi. Comprendre : qui s'est le plus enrichi dans le privé. Il est à la tête de sociétés spécialisées, entre autres, dans la surveillance de champs pétroliers. Elles ont laissé une ardoise au Fondo ».

1. « Une banque de l'ombre », avec « un sigle trompeur, un statut hybride (entre Milan et Paris), une remarquable capacité à jongler entre les différents paradis fiscaux ». Fondée par le franco-yéménite Charlie Chaker, elle a aguiché un monde fou, notamment dans la franc-maçonnerie droitrière (GLNF, loge P2) et les anciens des "services" (DGSE, DST). Elle a "prêté" de l'argent au Parti républicain, ce qui vaut à François Léotard d'être mis en examen. Cf. *Billets* n° 61.

[Nous nous sommes fixé comme objectifs à moyen terme le contrôle parlementaire des services secrets, l'interdiction du recrutement de mercenaires,

et la fin de ces asiles de la criminalité financière que constituent les paradis fiscaux européens. Avec son passé professionnel, ses sociétés privées de sécurité et son branchement sur le FSCE, Jean-Louis Chanas est comme un symbole de ce dangereux triangle de l'impunité.

Osons poser une question naïve : comment un homme « enrichi » à l'or noir peut-il laisser une « ardoise » ? De Dakar à Brazzaville, en passant par Paris ou Yaoundé, la Françafrique connaît depuis longtemps la réponse].

**Le Canard enchaîné, La réforme manquée de la justice financière**, 25/11/1998 (Nicolas BEAU) : « Soucieux de renforcer le rôle des magistrats chargés des affaires financières, le ministère de la Justice a vu grand. Huit “pôles” devraient être créés à travers toute la France [...] [Des] spécialistes, détachés de l'administration fiscale et des douanes, [...] assisteront les magistrats. [...] [Mais] pas question [...] de toucher aux procédures longues et compliquées des commissions rogatoires internationales, qui sont le principal frein aujourd'hui au travail des magistrats financiers. Ou d'élargir les bases du délit de corruption [...].

En septembre, une note du ministère de la Justice expliquait au parquet qu'il ne fallait surtout rien changer. Sur le thème : de nouvelles conventions internationales vont permettre de mettre en cause des sociétés françaises pour corruption de fonctionnaires étrangers. Il ne serait donc pas “opportuniste” de faciliter ces poursuites. Cela pourrait compromettre la santé de nos pauvres entreprises ».

[Le juge van Ruymbeke explique qu'il faut dix ans à un magistrat français pour examiner un mouvement de fonds passant par quatre paradis fiscaux européens successifs, effectué en 24 heures par le délinquant. Selon la note du ministère, il reste “d'ordre public” de corrompre les responsables politiques et les fonctionnaires à travers le monde. Comment, alors, empêchera-t-on les entreprises étrangères d'agir de même en France ? Est-ce bien cette corruption généralisée, télématisée, que souhaite Elisabeth Guigou ?].

**Le Monde, Une ambiance de plus en plus délétère règne au Conseil constitutionnel**, 28/11/1998 (Thierry BREHIER) : « Aujourd'hui, le bureau du président du Conseil constitutionnel est le QG de la campagne que mène Roland Dumas [...]. C'est de là qu'il réactive tous ses réseaux, qu'il met en branle tous les obligés qu'il s'est attachés au cours d'une longue carrière aux facettes multiples. De là qu'il dirige l'Institut François-Mitterrand, dont la vocation de bastion de la mémoire permet de s'inviter dans des débats politiques. De là qu'il fait jouer ses relations africaines en usant, notamment, de l'Association qu'il a créée des cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français [...].

[Dans] la salle à manger du Conseil, les déjeuners [se] succèdent. On y a même vu, récemment, arriver Charles Pasqua ».

[« Avec Charles Pasqua, Roland Dumas entretient depuis des lustres des relations fortes. Les deux hommes connaissent aussi bien l'un que l'autre les milieux des cercles de jeux et des machines à sous. Franc-maçon, au Grand-Orient, comme Roland Dumas, Alfred Sirven [l'ex-grand manitou d'Elf] est lié aux deux hommes. C'est loin d'être leur seul ami commun. Roland Dumas fait partie, comme Charles Pasqua, du groupe des 21, une association d'hommes politiques des deux bords qui déjeunent ensemble régulièrement ». (Valérie Lecasble et Airy Routier, *Forages en eau profonde*, Grasset, 1998, p. 393). *La partie immergée de l'iceberg ne ressemble pas au paysage de sa part émergée...*

Restons naïfs : est-il normal que Roland Dumas orchestre une telle campagne avec des moyens qui, pour l'essentiel, procèdent de financements publics ?].

**Marianne, Sirven en Suisse**, 07/12/1998 : « A 71 ans, Alfred Sirven a beau être officiellement recherché par Interpol, il réside en Suisse. [Il y] a obtenu un permis de long séjour. [...] Alfred Sirven s'est rendu en France au début de l'été dernier. A Paris, il a déjeuné à la terrasse d'une brasserie du XVI<sup>e</sup> arrondissement et a fait un saut en Touraine, où il possède une propriété. Selon la DST, il a passé et repassé sans difficulté la frontière près d'Annemasse, à bord d'une voiture immatriculée en France.

## LIRE

Observatoire permanent de la Coopération française, *Rapport 1998*, Karthala, 1998, 232 p.

Outre le traditionnel examen de l'aide publique au développement et un premier survol de la réforme de la coopération, la livraison 1998 de l'OPCF comporte trois solides dossiers : développement rural, immigration et coopération, coopération en matière de santé. Sur ces sujets rarement explorés, on trouvera des perspectives et avis inédits, argumentés, parfois décapants.

Observatoire permanent de la Coopération française, *La politique africaine au Parlement français*, Karthala, 1998, 185 p.

Voici enfin publiés les actes de la journée-débat organisée à l'Assemblée nationale par l'OPCF, le 30 septembre 1997, sur la politique africaine de la France. Tous les sujets, ou presque, y ont été abordés et disputés : l'histoire, les réseaux, la coopération militaire, l'“aide”, le franc CFA, l'Afrique centrale, etc. Puis des parlementaires sont intervenus, toute une série de propositions ont été émises, et débattues. Un bol d'oxygène.

Ahmadou Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Le Seuil, 1998, 358 p.

Le roman est transparent : c'est l'histoire du général Eyadema, présenté comme un illustre héritier de la confrérie des “chasseurs” (dont l'auteur lui-même est issu). Il présente un double intérêt : il donne à comprendre, “de l'intérieur”, les ressorts d'une politique à la fois clanique et magique ; puis il nous fait visiter une galerie de despotes néocoloniaux (Houphouët, Bokassa, Mobutu, Hassan II, Sékou Touré), auprès desquels le sergent togolais ou son principal conseiller vont prendre d'édifiantes leçons de “gouvernance”.

Mais le livre ne se déprend pas de l'ambiguïté de l'« authenticité » africaine. Les “chasseurs” furent à la fois les résistants les plus acharnés à la colonisation, puis ses meilleurs “tirailleurs”. En transposant sans médiation au niveau de l'Etat post-colonial une tradition politique profondément anti-étatique, un Eyadema a porté à la caricature la gestion de cet Etat. Kourouma ne cache pas la cruauté de son héros. Mais il finit par adopter son parti quand il discrédite totalement la revendication des démocrates togolais, réduits à des « descendants des affranchis brésiliens », « des personnes extrinsèques aux hommes et aux mœurs du pays et de l'Afrique ». On n'est pas loin d'un certain intégrisme, comme on le trouve dans certaines mouvances flamandes ou bretonnantes qui s'allièrent jadis au nazisme.

Nous sommes pour notre part convaincus que la légitimité du pouvoir en Afrique ne pourra s'établir que sur la base des valeurs de civilisation de ce continent. Mais à trop vouloir les protéger du vent du large, on obtient l'inverse du but recherché : une aliénation plus grande encore, interne et externe. Le faucon Eyadema ou le léopard Mobutu sont de tristes totems.

Paul Heutching, *Démocratie, j'écris ton nom*, Biblieurope/ABC, 1998, 427 p.

Ce vibrant plaidoyer africain pour la démocratie est comme une réponse aux hésitations de Kourouma. Il réhabilite le primat du politique dans la lutte contre la misère, démonte toutes les idéologies anti-démocratiques, chasse tous les alibis et faux-fuyants. Il invite les Africains à se saisir de leur liberté.

Michel Sitbon, *Un génocide sur la conscience*, L'esprit frappeur, 1998, 157 p.

Pour ceux qui ne se sentent pas soulagés par les propos du président de la mission parlementaire d'information sur le Rwanda, Paul Quilès : un implacable exposé de toutes les raisons de supposer l'implication française dans le génocide. Et une démonstration du danger permanent que représente, sur le continent africain, une politique française incontrôlée.

Groupe Justice et Libération (Kisangani), *Rapport du 23 novembre 1998* sur la guerre du Congo et les violations des droits de l'homme, 35 p.

Dans la veine du premier rapport établi par ce groupe congolais de défense des droits de l'homme (cf. *Billets* n° 62), on ne peut que recommander la suite, plus étoffée. Un examen sans concession des effets de la guerre, une analyse qui tranche par son honnêteté.

Denis Robert, *Tout va bien puisque nous sommes en vie*, Stock, 1998, 263 p.

Encore un vrai-faux roman. Celui-ci est fondé sur la longue confession de Chantal Pacary - épouse délaissée par son entremetteur de mari, Michel, l'un des champions hexagonaux de la valise à billets (avec Jean-Claude Méry).

La lecture du "roman" gagne beaucoup en intérêt quand on peut mettre un nom sous les pseudonymes. Il suffit de relire la presse de l'époque (*Le Monde* des 24/11/1995, 26/10/1998 et 21/11/1996, *Libération* des 27/01/1996 et 17/02/1997, etc.) : elle nous parle d'Alain Carignon, Jean-François Mancel, Olivier Mitterrand, Jack Lang, ... ; du RPR, de l'UDF et du PS, de l'entreprise de BTP Dumez, etc. Le grand pourvoyeur d'argent noir, « Cheval », a tout l'air d'Edouard Laskier, une barbouze de la haute finance - en fuite, comme Alfred Sirven.

Pacary, alias « le Rouquin », a de quoi faire chanter un grand pan de la classe politique française. Le juge Edith Boizette a fini par le libérer. Selon Chantal Pacary, "ingénieur financier" de la société de son mari (Rhoddlams), le juge « lui aurait confié que des pressions énormes auraient été exercées sur lui. Le juge nie. Les flics confirment » (p. 234). Depuis, le Rouquin multiplie les pieds-de-nez. Il roule en Rolls, et a reconstitué au Luxembourg sa société d'intermédiation - sous le nom de... Rholls.

Mais ce qui nous intéresse le plus, ce sont les excursions africaines de Pacary. Déjà, tout l'arsenal de chantage aux partouzes, dans le château de Chabrol près de Tours, nous rapproche des mœurs françafricaines. Citons la confessante : « *Quand mon mari était au Gabon, pour le joindre je téléphonais directement à la Présidence de la République. Au Congo, il a financé les campagnes électorales des trois prétendants, il était sûr de gagner. Il n'était jamais mandaté officiellement, mais, là-bas, chacun savait qu'il représentait la France et que sa parole valait une signature* » (p. 58). Peu avant la guerre civile de 1993, Michel Pacary aurait envoyé une cargaison d'armes à l'une des factions, sous couvert de... ballons de football. Il aurait aussi officié au Cap Vert, en Guinée, au Zaïre et au Sénégal. A la promotion de la démocratie et de l'Etat de droit ?

Un seul reproche à l'auteur : vouloir nous faire partager son désespoir. Affûter une arme, ce témoignage, et, découragé, renoncer à s'en servir. La pétition qui suit est d'ailleurs un moyen de réagir.

### **Pétition proposée par l'association ATTAC**

(Action pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens, 9 bis rue de Valence 75005-Paris. Tél. 01 43 36 30 54).

Nous soussignés, demandons solennellement à la représentation nationale et au gouvernement français :

1. Qu'une taxation soit instaurée sur toutes les transactions financières, notamment sur la spéculation sur les devises (taxe Tobin), dont le produit sera affecté à la lutte contre les inégalités et la misère.
2. Que cette taxation soit accompagnée par une série de mesures de transparence et de dissuasion à l'encontre de la criminalité financière et des paradis fiscaux, en tout premier lieu en Europe.
3. Que le gouvernement prenne une initiative exemplaire en ce sens par l'ouverture d'un débat sur ces questions, au Parlement et dans le pays, et par la demande officielle de leur mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, ordinaire ou extraordinaire, du Conseil européen.
4. Que, par ailleurs, le gouvernement renonce définitivement à signer tout accord ou traité (tels l'AMI ou le PET) aliénant la souveraineté nationale au profit de la sphère économique et financière transnationale.

Les *Dossiers noirs* de la politique africaine de la France, n° 12

### **Sécurité au Sommet, insécurité à la base**

Au sommaire (explicite) :

- Gabon et compagnie(s)
- Liaisons dangereuses au Tchad
- Djibouti l'inaboutie
- Les Comores à l'encan
- Et Elf créa Biya
- Main basse sur Brazzaville
- Eyadema notre amour
- L'assaut de la Guinée-Bissau
- Rechutes dans les Grands Lacs
- Le "cas" Barril
- Services secrets
- "Privés" et mercenaires
- Trafics d'armes par la bande
- Une présence contrainte
- L'état-major contre la Cour

*Agir ici et Survie*, L'Harmattan, 255 p. Disponible à *Survie* (100 F, port inclus).

SURVIE, 57 AVENUE DU MAINE, 75014-PARIS - TEL.: (0)1 43 27 03 25 ; FAX: (0)1 43 20 55 58 - IMPRIME PAR NOS SOINS - COMMISSION PARITAIRE N° 76019 DEPOT LEGAL : JANVIER 1999 - ISSN 1155-1666 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS-XAVIER VERSCHAVE - ABONNEMENT : 80 F (ETRANGER : 100 F)

## CONTRADICTION

La publication du rapport de la Mission parlementaire d'information sur le Rwanda a donné lieu à un grand écart entre le discours de son président (l'ancien ministre de la Défense de François Mitterrand Paul Quilès), axé sur la disculpation de la France, et le contenu même du rapport : celui-ci étale au contraire les responsabilités majeures de la France dans la tragédie rwandaise.

Le rapport signale ainsi que la France a reconnu officiellement la légitimité du Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) jusqu'au 20 juin 1994 au moins - c'est-à-dire pratiquement jusqu'à la fin du génocide. Durant le mois de juillet, Paris refusait encore de s'en démarquer. Alors que, dès le 15 mai, le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé admettait précisément et publiquement que, sous ce gouvernement, se commettait un « génocide ».

La France savait - et pourtant elle soutenait ce GIR de tout son poids diplomatique. Sans parler des livraisons d'armes qui se tramaient à Paris - au moins jusque mi-juillet, par des canaux parfaitement connus des services français.

La France savait. Le directeur des Renseignements militaires Jean Heinrich déclare qu'elle était parmi les mieux informées sur le Rwanda.

La Mission parlementaire plaide « l'erreur », tout en admettant que les procédures de décision suivies, politiques et militaires, ne furent guère différentes de celles en usage pour d'autres pays africains. Mais si, sachant tout, la France n'a rien compris, si elle a pu commettre une erreur aussi énorme malgré l'abondance des avertissements, malgré l'évidence des massacres, n'y a-t-il pas de vrais et grands coupables : tous ceux qui, par vanité ou intérêt, ont perpétué un système franco-africain obsolète et incontrôlé - sorte de Tchernobyl gaulois ?

Le plus étonnant, c'est qu'il se trouve encore des "responsables" politiques (y compris parmi les membres de la Mission) pour protéger cette vache sacrée.

Le président Quilès, lui, voudrait bien la réformer - à condition de nier la responsabilité française. Une fois de plus : depuis 1945, tous les crimes coloniaux et postcoloniaux ont été placés sous le signe de l'impunité.

Ce n'est pas seulement une offense au devoir de mémoire : cela décrédibilise la France. Et, en l'occurrence, son Parlement. Personne à l'étranger ne croit en l'innocence de la France au Rwanda. Même la presse hexagonale n'y croit plus.

Pourtant, le travail des rapporteurs n'est pas vain. En certains chapitres, il est même excellent. Le millier de pages d'analyses, d'auditions et de documents fournit quantité d'outils pour l'exploration plus approfondie d'un système pervers, qui auto-intoxique ses propres "décideurs".

Bien qu'inachevée, cette investigation inédite au Parlement mériterait donc un satisfecit... si elle ne sous-estimait pas systématiquement les circuits occultes d'action et de décision ; si elle ne niait pas, trop souvent, ce qui n'est pas (encore) prouvé ; si elle n'avait, sciemment, esquivé ou censuré des témoins-clefs.

Rien que le cas du capitaine Barril montre la nécessité d'une commission d'enquête (et non plus seulement d'une mission d'information) sur les aspects cachés de l'implication de la France au Rwanda. Pour l'honneur, nous la réclamons.

## SALVES

### Non coupable

Nous le pressentions (Billets n° 65) : aidé de l'ancienne attachée de presse de Bernard Tapie et Michel Charasse (ces paraboles du mitterrandisme), le président de la Mission d'information Paul Quilès a transformé la publication du rapport final, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, en un show absolu. Court-circuitant les rapporteurs, il s'est répandu sur les ondes et dans les agences de presse : la France n'est « nullement impliquée » dans le déchaînement de violence au Rwanda, le rapport « rejette les accusations inacceptables » suscitées par les puissances et les médias étrangers, des journalistes stipendiés ou des lobbies partisans.

On l'a compris : comme au temps de l'affaire Dreyfus, la question n'est pas de savoir si ces accusations sont vraies ou fausses, elles sont par principe « inacceptables ».

Cela dit, le rapport confirme entièrement ce propos de Gérard Prunier : « la France assurait la sanctuarisation militaire d'un régime dictatorial et d'une dictature raciste ». Et le rapporteur Pierre Brana dresse dans *Le Figaro* (16/12/1998) un « constat » impitoyable :

« La France a été présente militairement dans un conflit, officiellement pour éviter tout déséquilibre des forces, en réalité pour empêcher la victoire de la rébellion. Cette coopération militaire avec une armée monoethnique l'a poussé à instruire des troupes, à participer à l'élaboration des plans de bataille, à faire des contrôles d'identité, et, dans quelques cas officiellement reconnus, à être présente à des interrogatoires. [...] Quelles que soient les motivations, cela rappelle que l'armée française apportait son soutien à une armée rwandaise qui ne faisait pas de quartier.

[...] Pendant le génocide, la France [...] a des liens avec un gouvernement intérimaire [le GIR] [...] dont des membres sont responsables du génocide ».

Pierre Brana, il est vrai, est de ceux qui estiment que « la vérité sur la tragédie rwandaise relève de l'intérêt de la France. La France, si elle a été impliquée dans cette tragédie et si elle le reconnaît, en sortira grandie » (*La Croix*, 09/04/1999).

Paul Quilès tomberait plutôt sous l'avertissement du juge belge Damien Vandermeersch : « Après un génocide, on ne peut pas tourner la page, les victimes et les parties civiles ne désarment jamais. Le procès Papon a eu lieu cinquante ans après. Si un pouvoir ne fait rien, il a ces crimes sur les bras cinquante ans après, des crimes imprescriptibles... » (*Le Monde*, 10/07/1998).

### Bons comptes

La disculpation de la France n'a peut-être pas qu'un objectif moral. Jean-Bernard Mérimée, ex-ambassadeur de France à l'ONU, en est sûr : le Front patriotique rwandais veut « rejeter la responsabilité du génocide sur la France » pour faire « couler une manne interrompue de crédits français ». Ceux qui réclament la « vérité sur le Rwanda » toucheraient un pourcentage ? (Audition du 23/06/1998).

**Sophismes**

Trop souvent, le rapport use de figures rhétoriques douteuses : est faux, ce qui n'est pas prouvé (même si c'est probable à 99 %... ) ; de même, ce qui est contredit par des témoignages officiels.

Ainsi de l'exfiltration vers le Kivu des autorités responsables du génocide, aujourd'hui niée par l'ensemble des responsables politiques et militaires français. Manque de chance, Patrick de Saint-Exupéry a trouvé dans le journal de la Légion *Képi blanc* (10/1994) un aveu candide. Il le décoche dans *Le Figaro*, le lendemain même de la publication du rapport parlementaire : « *L'état-major tactique (EMT)* [de l'opération Turquoise] *provoque et organise l'évacuation du gouvernement de transition rwandais vers le Zaïre* », le 17 juillet 1994...

L'intraitable journaliste titre son article : *Les "trous noirs" d'une enquête*. Il rappelle que 10 jours plus tôt (le 7 juillet), l'ambassadeur Yannick Gérard, représentant la France à Goma, réclamait des instructions fermes : « *Il me paraît urgent de rompre publiquement avec les autorités de Gisenyi* ». Son conseil n'a pas été suivi. Les faits ont répondu.

**Sans nom**

Il est écrit dans les *Annexes* du rapport (p. 360) : « *La Mission a reçu des témoignages très émouvants qu'il ne lui est pas possible de publier ici en totalité. Elle a donc choisi, plutôt que de procéder à une sélection, de n'en présenter qu'un seul au nom de toutes les victimes du génocide* ». Le témoignage qui suit, de Jeanne Uwimbabazi, est effectivement très émouvant. Mais la pieuse dédicace cache la censure des témoignages d'une autre rescapée, Yvonne Mutimura, et de son mari Pierre Galinier.

Cette censure n'est pas un hasard. Paul Quilès en personne a vivement apostrophé Yvonne Galinier, pour la dissuader de témoigner. Cette ancienne employée de la coopération française, sauvée *in extremis* par un convoi de l'ONU, a en effet vu et vécu des choses gênantes :

- elle a assisté à des contrôles d'identité ethniques effectués par des soldats français ;
- elle a vu des militaires français qui violaient des filles sur la route ;
- elle affirme que des militaires français entraînaient des miliciens *Interahamwe* - accusation que balaie la Mission ;
- son compagnon coopérant, devenu son mari, explique comment les autorités françaises ont plusieurs fois refusé de sauver Yvonne, leur employée tutsi ; il a trouvé un colonel belge moins insensible ; mais sa femme donne le nom de quatre autres Rwandais, travaillant pour la France, qui ont été abandonnés aux tueurs avec leur famille.

On "comprend" que la Mission n'ait pas voulu publier ce double témoignage (encore que cela met en doute l'honnêteté de son travail). Fallait-il habiller cette esquivé de la mémoire des victimes ?

**Déni de justice**

Yvonne Galinier n'a pas de chance avec les institutions françaises. Elle avait porté plainte en juillet 1995 contre l'abbé Wenceslas Munyeshyaka, un prêtre rwandais réfugié en France. Elle l'accusait d'avoir livré aux miliciens l'une de ses parentes. Mais la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nîmes a déclaré le juge d'instruction incompétent : le forfait dont est accusé le père Wenceslas serait, s'il était prouvé, un crime de génocide contre lequel, à l'époque, la France ne disposait d'aucun instrument juridique.

En 1996, le Parlement a adapté la loi française au Tribunal pénal international pour le Rwanda. La Cour de cassation a donc ordonné la reprise de l'instruction. En vain.

C'est au contraire Yvonne Galinier qui, après avoir perdu la quasi-totalité de sa famille lors du génocide, se retrouve accusée. Vigoureusement soutenu par un lobby catholique, le père Wenceslas lui réclame 200 000 francs de dommages et intérêts pour violation de la présomption d'innocence : elle a eu le "tort" d'évoquer à la télévision ses accusations contre le prêtre. Elle devrait en effet indéfiniment se taire, puisque le procureur général Benmakhlof, proche de Jacques Chirac, a décidé jusqu'ici de s'asseoir sur ce dossier sensible.

On remarquera que ce procureur fait partie de la très droitière APM (Association professionnelle des magistrats) dont le bulletin s'est signalé récemment par des propos racistes. Et dont le président Georges Fenech est allé conforter la farce électorale gabonaise.

Lassés, Yvonne Galinier et ses avocats ont décidé de saisir le ministre de la Justice et le Conseil supérieur de la magistrature contre Alexandre Benmakhlof. Pour « *manquement professionnel* ».

**Encore Barril**

Nous avons plusieurs fois mentionné le rôle très important joué par Paul Barril dans l'environnement du *Hutu power*<sup>1</sup>, cette faction raciste suscitée par l'*akazu* (le clan d'Agathe Habyarimana, femme de l'ex-président rwandais).

Croisant Barril à tous les carrefours, la Mission ne pouvait plus donner l'impression d'esquiver son audition. Un député ingénu avait avoué qu'il fallait obtenir une autorisation de l'Elysée, sans doute difficile à obtenir. Et Paul Quilès déclarait, à qui voulait l'entendre, que ce monsieur n'était pas sérieux. (On se demande pourquoi, en ce cas, la République le laisse assurer la sécurité de l'hôtel Crillon, où ne cessent de défiler les chefs d'Etat étrangers...).

Bref, la Mission l'a convoqué pour le 9 décembre (moins d'une semaine avant le rendu du rapport). Le capitaine a eu beau jeu de se défausser. Il a prétexté d'une information judiciaire, ouverte à son instigation par le juge Bruguière juste après la création de la Mission parlementaire. Paul Barril affirme avoir « *réussi à convaincre* » un membre de l'équipage de l'avion du président Habyarimana de porter plainte, quatre ans après l'attentat... Et il réserve ses propos à la justice... (*Le Monde*, 17/12/1998).

Mais les rapporteurs ne l'ont pas loupé. Ils closent leurs tomes d'annexes par une série de documents qui montrent Barril en avocat du *Hutu power*, en bisbille avec le trafiquant d'armes français Dominique Lemonnier, subitement décédé depuis lors. N'ayant pas respecté un contrat de livraison d'armes à l'armée génocidaire, Lemonnier aurait, selon Barril, « *mis les autorités gouvernementales* [du GIR] *dans l'impossibilité de répondre aux besoins humanitaires de ses populations et d'atténuer les souffrances qu'elles ont endurées* » (Lettre du 13/08/1994). Par voie de justice, le capitaine réclamait au nom du GIR 10 millions de FF de *pretium doloris*.

Les services français n'ignoraient rien, évidemment, des activités de Lemonnier. Ni de celles du colonel Cyprien Kayumba, fournisseur d'armes du *Hutu power*. Or celui-ci a opéré depuis Paris durant tout le printemps du génocide. Le 18 juillet 1994 encore, il faisait livrer pour 753 645 dollars d'armes à Goma.

Alors, quand le texte du rapport se cantonne aux livraisons d'armes officielles de la France, on rit pour ne pas pleurer : sur cette autoroute-là, il est clair que la ligne jaune du génocide et de l'embargo n'a pas été franchie (ou si peu).

Mais la France ne saurait s'exonérer si aisément des livraisons clandestines qu'elle a couvertes ou organisées durant tout le printemps 1994. Et jusqu'en été, sur l'aéroport de Goma. Contrôlé par les forces de l'opération Turquoise...

Au total 240 tonnes de munitions, ont été fournies par une société, Mil-Tec, basée dans le paradis fiscal de l'île de Man. La Mission (félicitons-la !) publiée à ce sujet des documents explosifs.

Qui se cache derrière Mil-Tec ? Cela ne devrait pas laisser indifférent la justice française. Ou le tribunal d'Arusha...

1. Nous avons développé ce rôle dans un chapitre du Dossier noir n° 12, *Sécurité au Sommet, insécurité à la base*, L'Harmattan, 1998.

## Absents

Paul Barril n'est pas le seul grand absent de la liste des personnes auditionnées. Dans une toute autre perspective, il n'a pas été possible d'obtenir du président Quilès l'audition de témoins importants, tels Jean-François Bayart, Thérèse Pujolle ou Rakiya Omaar. Et l'on remarquera que sur quatre Rwandais auditionnés, trois sont d'anciens ministres ou ambassadeur du général Habyarimana.

## A propos

Le 15 décembre, *Libération* publie un article annonçant la sortie du rapport de la Mission. Le quotidien l'accompagne d'une interview exclusive d'Agathe Habyarimana, en veuve éplorée. Nul commentaire ne permet de relativiser un chapelet d'affirmations pour le moins suspectes.

Lors de son audition, l'historien Gérard Prunier a déclaré que le « *clan de Madame* » a été « *au cœur de l'organisation du génocide* ». Le même n'arrive pas à comprendre pourquoi Jean-Christophe Mitterrand nie ses relations avec Jean-Pierre Habyarimana, le fils défunt d'Agathe, « *alors qu'il y a des témoins oculaires* » et « *qu'on peut donner les dates où ils ont été vus ensemble au Rwanda* ».

Sa mère affirme que Jean-Pierre « *a vu Jean-Christophe Mitterrand une seule fois dans sa vie* », et demande : « *Qui peut croire que mes parents dirigeaient le pays ?* ». La quasi-totalité des spécialistes de la région, à notre connaissance.

## Résumé

Lors de son audition, Gérard Prunier a bien résumé le fourvoiement (assumé) de la France.

Il est dans le bureau élyséen de Jean-Christophe Mitterrand le 5 octobre 1990 quand le général Habyarimana appelle au secours, lors de la première offensive du FPR. Après avoir raccroché le téléphone, Papamadit déclare à son vis-à-vis : « *On va lui envoyer quelques bidasses, au petit père Habyarimana, et dans un mois, tout sera fini* ».

Commentaire de Prunier : « *La familiarité de ce type de remarque est bien plus révélatrice de l'état d'esprit qui préside aux rapports que la France entretient avec l'Afrique que le libellé même des notes officielles* ».

La France avait « *dès le départ, de fausses grilles de raisonnement* », une « *pensée de type apartheid* »<sup>1</sup>.

Habyarimana était « *un homme de Realpolitik, [...] sensible à des méchancetés gentiment dites* ». « *La France a disposé de leviers, dont elle n'a pas joué à plein* ». C'est que, « *dans l'esprit des responsables de cette politique, il y avait un certain accord avec la position rwandaise, notamment sur le caractère exogène de la menace* [un FPR "ougandais"] [...]. *Pour la France, derrière le FPR, il y avait le diable anglo-saxon* ».

Les pressions de la France en faveur d'une démocratisation du régime Habyarimana « *existaient peut-être sous la forme de notes, mais une sous-conversation exprimait exactement le contraire* ». « *Il s'est creusé un écart considérable entre la position officielle de la France et la perception par la population rwandaise de la présence française aux côtés du régime* ». C'est tout le problème des faces émergées et immergées de l'iceberg français...

« *La France n'a pas compris le Rwanda. Lorsque l'on ne comprend pas, il ne faut pas agir* ». Mais l'on était bien trop présomptueux pour cela. Selon le général Jean Heinrich, ex-patron de la DRM (Direction du Renseignement militaire), « *les services de renseignement français étaient parmi les mieux, voire les mieux informés de la situation du Rwanda, leurs renseignements étaient nettement supérieurs à ceux que pouvaient avoir les Américains ou les Allemands* ».

1. Elle a d'ailleurs été l'un des meilleurs alliés et fournisseurs du régime sud-africain d'apartheid. Y compris, sans doute, via l'aéroport de Kigali.

## Droit dans ses rangs

Le général Jean Varret a dirigé la Mission militaire de coopération (MMC) d'octobre 1990 à avril 1993. En février 1993, l'engagement de la France au Rwanda prit une toute autre dimension. Le FPR avait enfoncé les lignes de l'armée rwandaise. Celle-ci s'effondrait, et le régime avec.

« *Il est plus que probable, affirme le rapport, qu'en l'absence du renfort de la France, le FPR aurait remporté, en février 1993, une victoire décisive* ». Démoralisé, l'état-major rwandais se montrait « *incapable de matérialiser sur une carte la ligne de front et la position de ses troupes* [...]. *Les militaires français ont dû [lui] rappeler [...] les méthodes de raisonnement tactique les plus élémentaires* » (p. 325).

C'est le moment où le Détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI) « *Panda* » sort de sa réserve : il dirige quasiment l'armée rwandaise, règle les tirs de ses canons. Bref, Paris accorde un sursis de 14 mois au général Habyarimana. Sans doute une bien fâcheuse opération : sous le parapluie militaire français, les acteurs politiques rwandais vont se radicaliser.

Le général Varret estime que le DAMI dépasse sa mission d'instruction. Il est viré.

On n'avait pas dû apprécier non plus qu'il chipote sur la coopération gendarmesque. Il s'était aperçu que les gendarmes formés par la

France se servaient de leur nouveau savoir-faire pour pourchasser les Tutsis...

**Bons points**

\* Dans le rapport de la Mission, il faut saluer l'excellente première partie, consacrée à l'histoire. Et un bon chapitre sur le génocide. Loin des schémas dominants, ces pages font un sort à la grille de lecture ethniste et aux penchants révisionnistes.

\* Sur la question de l'attentat contre le Falcon 50 du général Habyarimana, les rapporteurs ont beaucoup travaillé. Ils ont fait progresser le dossier, en démontant notamment une manipulation des services français - qui proposaient une preuve truquée de la culpabilité du FPR. Mais ils se sont comme arrêtés au bord de la vérité. Est-elle si difficile à accepter ?

\* Vice-président de la Mission, le député communiste Jean-Claude Lefort a abattu un travail considérable. Retenu hors de Paris lors du vote du rapport, il a fait savoir qu'il voulait s'abstenir, car « *des points majeurs ne sont pas éclaircis* ». Il songe sans doute aux responsabilités politiques, aux livraisons d'armes, à l'avion d'Habyarimana...

**Fausse note**

Les députés de l'opposition ont rejeté les conclusions du rapport (nettement moins frileuses que le rapport lui-même, sauf sur la question des bases militaires). Ils estiment qu'elles mettent en cause le rôle de la France (« *Notre pays peut et doit être fier de l'action qu'il a conduite dans ce malheureux pays* ») et que les propositions de réforme émises portent atteinte au "domaine réservé" de l'Elysée. Garde à vous !

**A FLEUR DE PRESSE**

**Le Monde, Rwanda : comment la France s'est trompée**, 17/12/1998 : « Le récit méticuleux des événements [...] souligne l'échec manifeste de la France au Rwanda, la nocivité de sa politique africaine et son aveuglement face aux signaux annonciateurs du carnage ».

**Libération, Ellipses**, 16/12/1998 (Jacques AMALRIC) : « Même s'il exonère la France de l'accusation de complicité de génocide, le rapport [...] [contient des] critiques [...] accablantes [...]. La France a choisi de sous-estimer des risques de génocide qu'elle connaissait. [...] "*La France a accepté elle-même de se laisser piéger*".

[...] L'art de l'ellipse dont font preuve les rapporteurs [...] [produit des] efforts [...] un peu vains [...], tant le rapport établit le calendrier d'une dérive qui n'a pu être voulue qu'en haut lieu ».

[Une dérive « voulue » est une complicité. Le « haut lieu » - l'Elysée, le lobby militaire, les réseaux branchés jusqu'au sommet de l'Etat - ne serait plus « la France » ? Comme dirait Tartufe : « Cachez cette France que je ne saurais voir »].

**Le Figaro, Une étape sur le chemin de la vérité**, 16/12/1998 (Patrick de SAINT-EXUPERY) : « Pendant des années, une politique obscure s'appuyant sur des schémas dépassés a pu être menée en toute impunité et sans le moindre contrôle ».

**Des militaires français suspectés**, 09/12/1998 (P.S.-E) : « Selon un mémo interne de l'ONU daté du 17 février 1994, deux mois avant le génocide [...] "*des militaires français sont suspectés d'entraîner de jeunes Zaïrois [au nombre de 3 500] dans la forêt de Gishwati*". Autrement dit : des militaires français auraient pu activement participer à la formation des milices »

**EXTRAITS**

« En 1991, les dépenses militaires augmentent fortement. [...] La France pourtant verse [...] 70 millions de francs au titre de l'aide à la balance des paiements ». (p. 11).

« M. Gérard Prunier a tenu les propos suivants [...] : "*Le colonel Théoneste Bagosora [...] représentait l'ultime point de résistance de Madame [Habyarimana] et ses frères. Tant qu'il demeurait secrétaire administratif du ministère de la Défense, eux et leur groupe gardaient, sur ce ministère, un accès qu'ils estimaient absolument vital, non seulement pour le contrôle de l'armée, mais aussi parce que l'anse du panier dansait énormément. [...] Le décuplement, en trois ans, de l'effectif de l'armée, [...] en accroissant de façon considérable le budget de la Défense, avait ouvert de façon tout aussi considérable les possibilités de détournement de fonds, d'abord pour financer les milices [...] mais aussi dans un but d'enrichissement personnel et politique*" ». (p. 89-90).

[Sans rétro-commissions en France ?]

« Le colonel René Galinié [chef de la Mission d'assistance militaire au Rwanda, écrit] le 10 octobre 1990 : "*Il est à craindre que ce conflit finisse par dégénérer en guerre ethnique*". Le 15 octobre 1990 : "*certaines Tutsis [...] pensent enfin qu'il convient de craindre un génocide*" » (p. 122).

« Le général Jean Varret, ancien chef de la Mission militaire de coopération [...] [jusqu'en] avril 1993 a indiqué comment, lors de son arrivée au Rwanda, le colonel Rwagafilita lui avait expliqué la question tutsie : "*ils sont très peu nombreux, nous allons les liquider*" » (p. 263).

« Dans son rapport du 11 août 1993, le rapporteur spécial [de l'ONU] indiquait très clairement : "*[...] Les FAR ont également joué un rôle actif et bien planifié, au plus haut niveau, dans certains cas de massacres de Tutsis par la population*" ». (p. 260-261).

« Les personnels DAMI [les "instructeurs" français] vivaient en dehors de la capitale, dans des camps militaires d'instruction, avec leurs élèves, dont ils assuraient la formation. [...] L'instruction s'effectue dans les camps suivants : les camps de base à Mukamira [...] ; le centre commando de Bigogwe [...] ». (p. 127-129).

[L'on torturait à Bigogwe...].

« [Conseiller des Forces armées rwandaises (FAR)], le colonel Gilbert Canovas [...] propose, pour remédier à l'insécurité de ces populations vivant au sud du Parc des Volcans [au nord-est du Rwanda], "*la mise en place de petits éléments en civil, déguisés en paysans, dans les zones sensibles, de manière à neutraliser les rebelles généralement isolés*" ». (p. 136).

[Ce dispositif de « neutralisation » a été parfaitement assimilé. Il continue d'être utilisé aujourd'hui, dans la même région, par la guérilla du Hutu power].

« Le lieutenant-colonel Jean-Jacques Maurin, [...] chargé [mi-avril 1992] de conseiller le chef d'état-major de l'armée rwandaise [le colonel Serubuga], rencontre [celui-ci] tous les jours. [...] Le fait [...] d'accompagner le colonel Serubuga dans ses déplacements et de participer à la définition des opérations tactiques montre [l'étendue de sa mission] ». (p. 138-139).

« Après l'offensive généralisée du FPR le 8 février [1993], l'armée rwandaise, totalement démoralisée, ne contrôle plus la situation. [...] [On observe] l'arrivée à Kigali, le 22 février, du colonel Didier Tauzin, accompagné d'une vingtaine d'officiers et spécialistes du RPIMA, [un régiment] connu sous le nom de Chimère [et fournisseur de commandos de la DGSE]. [...] L'objectif était d'encadrer indirectement une armée de 20 000 hommes et de la commander indirectement. [...]

La présence militaire française sur le terrain, prolongée après les dernières évacuations des ressortissants français en 1991, [est devenue] déterminante sur l'issue des combats [...], à la limite de l'engagement direct [...] - [bien] que l'agression ne puisse être véritablement caractérisée comme une agression extérieure, que le pays qui la subit soit lui-même auteur ou complice d'exactions graves sur ses propres populations ». (p. 143-148).

« L'ordre d'opération n° 3 du 2 mars 1993 [...] [précise] les règles de comportement [des soldats français] sur les "check-points" [...] : la remise de tout suspect [...] à la disposition de la Gendarmerie rwandaise ». (p. 152-153).

[La suspicion se fondait essentiellement sur la carte d'identité ethnique].

« [Sur les livraisons d'armes], la Mission n'entend pas [...] épuiser la totalité du sujet et notamment elle ne prétend pas, s'agissant du trafic d'armes, élucider tous les cas évoqués à travers différents articles et ouvrages, de marchés parallèles ou de livraisons effectués au moment des massacres, en avril 1994, ou après la déclaration d'embargo des Nations unies le 17 mai 1994 ». (p. 155).

[N'ayant en fait rien élucidé du tout (dans le texte du rapport, du moins, à la différence des Annexes), la Mission conclut sommairement : « la violation de l'embargo et les exportations illégales d'armements, qui auraient été connues des autorités françaises et qu'elles auraient laissé se produire n'ont pas été démontrées » (p. 164). Un lourd grief à la trappe ! Mais si les autorités n'ont rien su, il faut fermer d'urgence la DGSE].

« [Pour] l'entourage présidentiel, l'akazu, [...] la préparation du génocide était la seule voie envisagée pour se maintenir au pouvoir ». (p. 198).

[Or cet entourage n'a cessé d'être choyé par la France. Ainsi, « la spécificité de l'opération d'évacuation Amaryllis tient dans la demande d'évacuation "en avant-première" d'une soixantaine de personnes », dont douze parents du général Habyarimana et Ferdinand Nahimana, le responsable de la Radio des Mille Collines (p. 240 et 255). « Il semble bien [...] que le traitement accordé à l'entourage de la famille Habyarimana ait été beaucoup plus favorable que celui réservé aux employés tutsis [...] de la représentation française » (p. 256).

Paris a aussi exfiltré 34 inconnus avec les enfants de l'orphelinat Sainte-Agathe. Manifestement, la Mission n'a pas eu envie d'en savoir plus (p. 256)].

« [Selon] Gérard Prunier [...], "on peut supposer que Paul Barril connaît les hommes qui ont abattu l'avion et leurs commanditaires". [...]

On remarque la concordance entre la thèse véhiculée par les FAR en exil [...], et celle issue des éléments communiqués à la Mission [via la Direction du renseignement militaire] visant à désigner sommairement le FPR et l'Ouganda comme auteurs possibles de l'attentat. [...] Cette hypothèse a été avancée à certains responsables gouvernementaux, sans davantage de précautions, comme en témoignent les auditions de MM. Bernard Debré [...] ou François Léotard ». (p. 207 et 220).

[La Mission n'a pu ou vraiment voulu auditionner Barril. Et elle ne parvient pas à conclure sur la question de l'attentat, où elle a pourtant beaucoup investi].

« Il était demandé aux forces de Turquoise [...] [de] "faire cesser les massacres sur l'ensemble de la zone contrôlée par les forces armées rwandaise, en les incitant à rétablir leur autorité" ».

[Alors que l'on savait depuis longtemps que les FAR participaient au génocide ! Jusqu'au 17 juillet au moins, les officiers de Turquoise ont collaboré avec les autorités établies, administratrices du génocide - tel le préfet de Kibuye Clément Kayishema (p. 301)].

« Il semble bien que l'activité des milices et des FAR n'a pas été totalement maîtrisée en ZHS [Zone humanitaire sûre] ». (p. 315).

[Doux euphémisme. Au PC des forces spéciales de Gikongoro, seules ont été récupérés une centaine d'armes de guerre vétustes et de vieux fusils (p. 315)].

« La France n'a en aucune manière incité, encouragé, aidé ou soutenu ceux qui ont orchestré le génocide et l'ont déclenché dans les jours qui ont suivi l'attentat ». (p. 335).

[Reconnaître leur gouvernement, approvisionner clandestinement leur armée, n'est ce pas « encourager, aider, soutenir » ? Pour les besoins de la disculpation, la Mission s'est soigneusement gardée d'explorer ce que Gérard Prunier appelle la « sous-conversation », le parti pris souterrain - écartant à ce sujet les enquêtes et témoins à charge. Enfin, l'ex-ministre de la Défense de François Mitterrand Paul Quilès se fait quasiment muet sur les responsabilités de l'ancien Président et de son fils].

« Les propositions de la Mission :

- 1 - Accroître la transparence et la cohérence de nos mécanismes de gestion des crises internationales. [...] Mise en place d'un système adapté d'association du Parlement aux activités de renseignement. [...]
- 2 - Améliorer le contrôle du Parlement sur les opérations militaires conduites en dehors du territoire national. [...] Modification de la Constitution, qui prévoirait d'une part les modalités d'autorisation par le Parlement des opérations extérieures et, d'autre part, l'extension aux accords de défense du régime d'approbation parlementaire des conventions internationales. [...]
- 3 - Approfondir la réforme de notre coopération avec les pays africains.
- 4 - Contribuer efficacement à la sécurité africaine. [...] Encadrement rigoureux des opérations africaines de maintien de la paix par un mandat du Conseil de sécurité des Nations unies. [...] Faire la transparence la plus grande possible sur notre politique africaine. [...]
- 5 - Améliorer l'efficacité des opérations de maintien et de rétablissement de la paix de l'ONU ». (p. 347-363).

[Un programme intéressant, même si le détail des propositions 3 et 4 est assez superficiel].